

INSTRUCTIONS DE POSE PARQUET COLLE EN PLEIN: SE CONFORMER STRICTEMENT AU DTU 51.2

Merci de prendre connaissance des instructions suivantes avant de commencer votre travail.
En cas de non respect la responsabilité du poseur sera engagée (DTU 51.2)

La pose collée peut être effectuée sur différents supports(béton,carrelage, ancien parquet)

OUTILLAGE ET MATERIAUX NECESSAIRES A LA POSE

- Un maillet caoutchouc à utiliser avec une cale de frappe
- Jeu de cales séparatrices (pour préserver les joints de dilatations périphériques)
- (Ne pas omettre de les sortir quelques jours après la pose)
- Une scie à dents fines (utiliser parement vers le haut) ou scie sauteuse (à utiliser parement vers le bas) afin d'obtenir une coupe propre et nette.
- Peigne dents triangle pour parquet
- Colle polymère (conso environ 1.2kg/m²)
-

AVANT LA POSE

° Les colis de parquet doivent être entreposés dans une pièce hors d'eau, hors d'air à une température ambiante comprise entre 18 et 25°C. Ils seront isolés du sol et stockés à plat afin d'éviter d'éventuelles déformations.

° Ne jamais ouvrir les colis avant le jour de l'installation afin d'éviter la reprise d'humidité du parquet et sa déformation .

° les colis fermés doivent être entreposés dans la pièce de destination à température ambiante au moins 48 heures avant l'installation afin d'éviter les chocs thermiques.

° Bien que subissant des contrôles de qualité stricts , il est nécessaire d'inspecter chaque lame avant de la poser et d'écarter d'éventuelles lames à défauts.

° Il est nécessaire de bien mélanger les lames de plusieurs colis lors de l'installation pour une homogénéité de tonalités.

° Le Support doit être/

- plan: sous une règle de 2 mètres , la variation ne doit pas excéder 3 mm, si ce n'est pas le cas, utiliser un ragréage fibré de type P3
Les fissures éventuelles du sol doivent être réparées avant ragréage ou pose du parquet
- Sec: l'humidité du support ne doit pas dépasser 3 %(sauf chape anhydrite en chauffage au sol, 0.5%°
- propre et aspiré.

° La température du support au moment de l'installation doit être comprise entre 15 et 27°C son humidité doit être de 3%, l'humidité de la pièce doit être comprise entre 45 et 65 %.

Si la pose s'effectue sur un support collé (moquette, jonc de mer...) il est nécessaire d'enlever à 80% les résidus de colle restants et de respecter l'obligation d'un support plan,

° Les différences hygrométriques variant d'une saison à l'autre, il est impératif de laisser un joint de dilatation de 8 à 10 mm sur toute la périphérie de la pièce. Celui-ci sera maintenu durant la pose par des cales qui seront enlevées une fois le travail terminé. Cet espace sera ensuite caché par un joint(ou une plinthe, contre plinthe, quart de rond...)

° Si un des coté de la pièce dépasse 8 m de long , un joint de dilatation sera à prévoir. A cet effet il est important d'utiliser la formule d'expansion suivante : 2 mm de dilatation par mètre de largeur de parquet. Celui-ci sera à remplir d'un joint mastic polyuréthane de couleur proche.

La jonction entre 2 pièces ou 2 matériaux devra observer un joint de dilatation, rendant ainsi chaque pièce indépendante.

° Couramment, les lames seront installées parallèlement au mur le plus long en commençant par le coin le plus éloigné de l'entrée de façon à éviter lors du chantier, des allers-retours inutiles sur le parquet nouvellement installé.

Durant la pose pour une bonne adhérence, il est nécessaire de mettre du poids sur le parquet en cours de pose .

Pose sur sol chauffant

Avertissement: Le parquet doit donc être impérativement collé en plein.

Étant donné la spécificité de la pose sur sol chauffant, nous conseillons vivement de faire poser par un professionnel qui se référera strictement au DTU 51.2 . Ces documents sont disponibles sur www.afnor.fr

ATTENTION: La pose sur sol chauffant de parquets massifs est possible jusqu' en 90mm et suivants certaines essences très stables uniquement.

Respecter les règles de mise en chauffe imposées par le fabricant de votre sol chauffant

AVERTISSEMENT :

Le Bois est un matériau vivant. Chaque lame de parquet est unique aussi bien en aspect qu'en nuance de couleur. La couleur peut varier avec le temps et en fonction de l'exposition à la lumière.

Conseils d'entretiens

Vous venez d'acheter un parquet de haute qualité qui est prêt à être installé. Vous devez savoir que le parquet sera soumis naturellement à une certaine usure et il est donc indispensable de connaître les précautions d'usage et d'entretien pour en préserver la surface.

Ce parquet est huilé en usine .Il sera nécessaire d'appliquer régulièrement une huile d'entretien que vous trouverez aisément chez votre revendeur.

Entretien régulier : instructions suivantes

!! Ne pas mouiller, laver votre parquet posé pendant 3 semaines,

- ° balayer et passer l'aspirateur régulièrement sur sa position moquette afin de ne pas rayer le parquet . La présence de matières solides (sable, poussière, saleté) augmente l'abrasion de la finition et dégrade plus rapidement votre parquet.
- ° Utiliser un balai à franges ou microfibre ou serpillère trempé dans de l'eau très chaude additionnée d'un produit d'entretien professionnel «savon pour parquet huilé», bien essorer car tout excès d'eau peut endommager fortement votre parquet.
Ne pas rincer, bien laisser sécher.

Précautions d'usage

- ° pour éviter les rayures , protégez les meubles et les sièges avec des rondelles de feutre
- ° Placer des paillasons aux entrées des pièces afin d'éviter de transporter sable, cailloux, saletés, eau.
- ° les objets roulants doivent être équipés de roulettes en caoutchouc ou polyuréthane
- ° Maintenez un taux d'humidité tout au long de l'année comprise entre 45 et 60%. Si nécessaire utilisez un humidificateur ou déshumidificateur. La température de la pièce doit toujours être comprise entre 15 et 30°C.

GARANTIE

Tout d'abord s'assurer que le parquet soit posé dans une pièce à l'humidité comprise tout au long de l'année (attention aux périodes d'absence prolongée) entre 45 et 60% et une température comprise entre 15 et 30°C. Le non respect de ces valeurs peut provoquer des variations dimensionnelles (retrait ou fissures) naturelles au bois qui est un matériau vivant, ainsi toutes réclamations portant sur ce point ne seront pas assumées par le fournisseur.

Nos produits sont garantis pour tout défaut de fabrication et la limite de garantie porte seulement sur le remplacement de la marchandise (parquet) en cas de non-conformité. A partir du moment où le poseur a accepté de poser le produit, la responsabilité du fournisseur de parquet est dégagee.